

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON
JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DEPARTEMENTS LIMITOPHES
8 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
6 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

Scrutin de Ballottage
DU 7 AOUT 1892

NOS CANDIDATS
LYON

- Premier Arrondissement (3e canton)
CONSEIL GENERAL
Joanny MERA, conseiller municipal, ad-
joint au premier arrondissement.
Deuxieme Arrondissement (2e canton)
CONSEIL GENERAL
Docteur REBATEL, conseiller sortant.
THOMAS, conseiller sortant.
Troisieme Arrondissement (8e canton)
CONSEIL GENERAL
Docteur MASSON, conseiller municipal.
BAVOUX, mecanicien.
Quatrieme Arrondissement (4e canton)
CONSEIL GENERAL
GRINAND, conseiller sortant.
GUCHERD, conseiller sortant.
Cinquieme Arrondissement (6e canton)
CONSEIL GENERAL
CAUSSE, conseiller sortant.
PONCET, conseiller sortant.

ARRONDISSEMENT DE LYON

- Canton de Villeurbanne
CONSEIL GENERAL
GARAPON, conseiller general sortant.
Canton de Saint-Laurent-de-Chamousset
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
D' BOIS.
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE
Canton de Thizy
CONSEIL GENERAL
DESIGAUD, maire de Cours.
Canton de Lamure
CONSEIL GENERAL
BAURE, maire de Lamure, ingénieur civil.

La Trahison

Elle a eu lieu. Hier soir, on a couvert
les murs du premier arrondissement
d'une multitude d'affiches portant le
nom du candidat Sonthonax presenté
par le comité radical — entresol.
En face de la candidature réaction-
naire, — en face des forces dont la
réaction dispose au premier arrondissement,
— en face du mot d'ordre donné par tous
les journaux d'opposition de voter, coûte
que coûte, et d'arriver aussi nombreux
qu'aux élections municipales, le comité
radical commet une action indigne.
Le candidat Sonthonax — celui-là
même qui avait signé la communication
annonçant que son comité continuait la
lutte contre M. Méra, — le candidat Sonthonax
serait payé par M. Créton et
son comité, qu'il n'agirait pas autre-
ment.
Ceux qui l'aident dans cette manœuvre,
ceux qui assument avec lui la res-

pensabilité et la honte de cette défection
ne méritent plus le nom de républicains.
Ils sont les pires ennemis de la Répu-
blique, ils sont les équivoques soutiens
de la réaction.
Nous les mettons au pilori de l'opinion
publique, nous les qualifions de
traîtres et de Judas, — et nous sommes
bien certains qu'ils soulèveront la réprobation
même de ceux au nom desquels
ils prétendent parler.
Parmi ceux qui portaient M. Petrus
Vignet, nous connaissons une infinité
de bons républicains dont la nuance
n'est pas la nôtre, mais qui sont les fer-
mes défenseurs du régime de liberté que
menacent si dangereusement ceux qui se
compent sur le nom de M. Créton.
Pas un d'eux ne suivra le candidat
Sonthonax et ses tristes amis dans la
défection, dans la trahison qu'ils ont
sans doute longuement préparée et qu'ils
ne démasquent qu'au dernier moment.
Républicains de toutes nuances, de
toutes opinions, oublions ce qui nous
sépare et unissons-nous contre ceux qui
nous divisent. De soi-disant républicains
ouvrent la porte de la République
à nos pires ennemis, — faisons face et
montrons-leur — aux uns comme aux
autres — qu'il ne suffit pas de quelques
traîtres pour que la forteresse soit prise
d'assaut!
Républicains de tous les comités, —
du comité qui se déshonore aujourd'hui
tout aussi bien que de tous les autres
comités, — vous n'avez qu'un candidat,
c'est M. Joanny Méra. C'est pour lui
que vous voterez tous — pour lui et
pour la République menacée — non pas
tant par les réactionnaires — que par la
trahison de quelques faux frères dont
la démocratie n'oubliera pas les noms
méprisés.
PAUL BERTINAY.

Au IIe Arrondissement

Au IIe arrondissement, la situation semble
la même que dimanche dernier. M. le
docteur Rebatal n'a pas plus de concurrents
sérieux qu'il n'en avait il y a huit jours.
Nous ne voyons même pas reparaître les
bons fumistes réactionnaires qui, sous
prétexte que,
Quand on prend du ruban, on n'en saurait trop
prendre,
avaient inventé des affiches socialistes élabo-
rées dans les capucinières de Bellecour.
Cependant, il faut tout prévoir. On a tel-
lement battu le rappel dans le camp réac-
tionnaire, qu'à la dernière heure, ce matin,
une candidature « dite libérale » pourrait
survenir.
C'est pour cela qu'il ne faut pas désertier
le scrutin. Dimanche dernier, il y a eu beau-
coup, beaucoup trop d'abstentions.
Quelle humiliation si, pour n'avoir pas
pris la peine de se déranger, les républicains
du IIe arrondissement se voyaient représen-
tés au conseil général par un réaction-
naire!

AU IVe ARRONDISSEMENT

Nous faisons tous nos vœux pour le succès
de MM. Grinand et Guicherd.
Au premier tour, ils ont eu la majorité,
donc, mieux que n'importe quels autres can-
didats, ils représentent l'opinion de la plus
grande partie des électeurs, — donc il est de
toute justice qu'ils soient les représentants
officiels du canton.
La discipline républicaine a donc logique-
ment sa raison d'être, même au cas où la
réaction n'impose pas à tous les démocra-
tes. Elle permet à une circonscription
électorale d'être vraiment représentée par
des mandataires de sa majorité, et elle coupe
court à toutes les coalitions de minorités

cherchant à s'imposer et à fausser le sens de
la délégation du plus grand nombre.
C'est ce que M. Fagot aurait dû compren-
dre, lui qui prêche si bien la discipline sur
les affiches du 1er arrondissement — mais
qui oublie cette discipline quand son intérêt
personnel est en jeu.
C'est ce que les électeurs lui démontrèrent
en donnant une belle majorité à MM. Gri-
nard et Guicherd.

Au Ve Arrondissement

Dans cet arrondissement, — comme au
premier — nous avons l'avantage de voir la
réaction déployer franchement son drapeau.
MM. Servière et Gaillard sont des républi-
cains de l'exacte nuance adoptée par notre
saint-père le pape. Ils ont eu la cranerie de
développer leur programme en réunion pu-
blique. Ils ont même déclaré hier n'avoir eu
qu'à louer de la courtoisie de leurs adver-
saires.
Les électeurs du Ve sont en effet polis et
courtois. Ils voulaient savoir ce que ces
messieurs des cercles catholiques avaient
dans la tête — et derrière la tête. Ils l'ont vu
bien vu, ils sont fixés, — et on connaît ce
soir, à la majorité obtenue par MM. Causse
et Poncet, quelle conclusion ils ont tirée de
la réunion publique où MM. Servière et
Gaillard ont développé leurs théories poli-
tiques et sociales.

A LA GUILLOTIÈRE

Après le succès obtenu vendredi soir
par le docteur Masson, dans la réunion
publique où son concurrent n'a pas
même pu expliquer pourquoi, refusant la
candidature au premier tour, il l'acceptait
au second, nous pouvons consi-
dérer, d'ores et déjà, la lutte comme
terminée à la Guillotière.
M. Bataille s'est rendu, à lui-même,
un bien mauvais service en essayant de
repêcher le comité Corompt qu'il n'em-
pêchera pas de sombrer, — et qui risque de
le noyer lui aussi, par la même occa-
sion.

A THIZY

Ainsi que nous l'avons dit hier, M. Sénac
appartient à la réaction la moins dissimulée:
le libéralisme dont il se vante n'est que la
politique conseillée par le pape et suivie en
ce moment par tous les représentants des
anciens partis monarchiques.
M. Sénac faisait partie de la minorité réac-
tionnaire de l'ancien conseil général du
Rhône, — il serait vraiment étrange qu'un
canton aussi radicalement républicain que
celui de Thizy lui confiât le mandat de le
représenter officiellement.
C'est pour cela que M. Désigaud, maire
de Cours, dont l'élection aurait déjà eu lieu
dimanche dernier si quelques voix ne
s'étaient pas égarées dans l'urne du conseil
d'arrondissement, l'emportera sans peine sur
M. Sénac dont les sentiments réactionnaires,
pour être dissimulés sous une affectation de
libéralisme, n'en sont pas moins indiscu-
tables.

A Lamure

M. Carret se rappelant son ancien mé-
rite, nous envoie du papier timbré. Ce
nouvel exploit du porteur de contraintes
du parquet de Villeurbanne n'a rien qui
nous étonne. Seulement, l'ex-huissier
Carret, candidat du Nouvelliste, de
l'Express et du Salut Public, ne connaît
pas même la loi qu'il invoque et dont il
essaie de profiter.
Il nous somme d'insérer aujourd'hui
une réponse qui n'est, en réalité, qu'une
attaque contre son adversaire, et il s'est
dit: de cette façon, on n'aura pas le
temps de répliquer à mon petit papier,
puisqu'il ne paraîtra que dimanche ma-
tin.
Seulement, l'ex-huissier Carret a ou-
blié — ou n'a jamais su — que nous
avons trois jours, — pour insérer sa
prose. — Qu'il soit donc rassuré. Nous
insérerons dans les délais légaux.

A VILLEURBANNE

Non, M. Faure n'est pas l'élu des organi-
sations électorales. Fabriquer un comité est
chose facile: M. Faure sait fort bien com-
ment cela se pratique. Mais être l'élu d'une
véritable organisation démocratique, c'est
une autre affaire; M. Faure, malgré ce qu'il
appelle son comité, l'apprendra ce soir.
Les électeurs radicaux socialistes voteront
tous pour M. Garapon, en faveur duquel
M. Racllet s'est loyalement désisté, et ils
montreront ainsi la différence qu'il y a en-
tre le candidat choisi par l'opinion publique
et le candidat imposé par un journal sou-
tenu seulement par quelques gros bonnets
de l'administration — et très étranger au
pays, quoiqu'il ait trouvé le moyen de s'y
faire nommer président d'un comice agri-
cole.

A Saint-Laurent-de-Chamousset

M. le docteur Bois vient, en compa-
gnie de M. Boiron, l'élu du canton, de
faire une tournée électorale qui portera
ce soir les fruits que toute la démocratie
espère. En lui donnant la majorité, les
électeurs mettront en harmonie et en
bonnes relations leur conseiller général
et leur conseiller d'arrondissement.
Ils débarrasseront le canton d'un repré-
sentant de la réaction inféodé depuis
trop longtemps à Saint-Laurent — et ils
auront enfin un mandataire à portée de
recevoir leurs vœux et leurs réclama-
tions.
M. Faurax, ancien adjoint de Lyon
sous le proconsulat de Ducros, candidat
de tous les journaux réactionnaires, éloi-
gné du pays, ne se souvenant de ses
électeurs que lorsqu'il s'agit de leur
redemander leurs suffrages, — M. Faurax
retournera à sa carrosserie de luxe, —
et l'arrondissement, du même coup, re-
viendra à la République.

Mais, en attendant, nous rappellerons
aux électeurs de Lamure que ce candidat
soi-disant républicain, qui n'est soutenu
que par les journaux réactionnaires,
vient de donner sa mesure dans une
réunion tenue à Lamure même.
Là, on lui a posé différentes questions,
notamment sur la loi scolaire, la loi
militaire et les lois de protection votées
récemment par les Chambres.
Or savez-vous ce qu'a répondu notre
huissier?
Il a répondu que ces questions lui
étaient absolument étrangères, qu'il
n'avait pas eu le temps de les étudier
(dame! quand il travaillait à la teinture
ou qu'il faisait vendre les mobiliers des
pauvres gens, il n'avait, en effet, pas le
temps) — mais il a ajouté que cela im-
portait peu, parce que, quand le conseil
général avait à traiter ces questions im-
portantes, il faisait appeler des hommes
compétents, ingénieurs, docteurs, etc., et
que c'étaient ces messieurs qui faisaient
les rapports!!!
On voit que M. Carret connaît aussi
peu ce qui se passe au conseil général
qu'il ne connaît les questions économi-
ques, politiques, — et même les lois ré-
gissant la presse.
Nous pensons que les électeurs, peu
flatés d'être représentés par un homme
qui déclare lui-même ne rien connaître
aux questions qu'il sera appelé à traiter,
renverront M. Carret à l'étude du code
et de toutes les choses qu'il ignore.
Ils ont sous la main un homme dis-
tingué, pourvu de toutes les connais-
sances qui manquent à l'ex-porteur de con-
traintes de Villeurbanne, ils voteront
tous pour M. Baure, ingénieur civil,
chevalier de la Légion d'honneur, maire
de Lamure.

AUJOURD'HUI DIMANCHE
L'ECHO DE LYON commencera un
nouveau Feuilleton
MÈRE ET MARTYRE
Par PAUL D'AGREMONT

DEPECHEES
PAR SERVICE SPECIAL

Informations Politiques

Paris, 6 août.
AU MINISTÈRE DE LA MARINE
M. Francière, neveu de M. Burdeau, a
pris ce matin ses fonctions de chef du secré-
tariat particulier du ministre de la marine.
L'AFFAIRE DES FAUX-POINÇONS
Leleu, Genebrien et Heuzer, les trois
experts auxiliaires compromis dans l'affaire
des faux poinçons, ont été mis en liberté
provisoire. Tous les inculpés ont fait des
aveux.
M. Teyssonnière, un des experts commis
par M. Couturier, a constaté que les mar-
ques refus ou réimpression apposées sur sept
millésimes de fausses boîtes avaient été
grillées ou remplacées par de faux poin-
çons des experts. La même constatation a été
faite sur 4,000 bretelles de suspension de
cartouchières.
A LA COUR DE RUSSIE
Saint-Petersbourg, 6 août.
A l'occasion de sa fête patronymique,
l'impératrice a été nommée chef des équi-
pages de la garde.
LES PÉGRINATIONS DE BISMARCK
Spandau, 6 août.
Le prince et la princesse de Bismarck sont
arrivés ici à 11 heures 35 du matin et ont été
reçus avec enthousiasme par une foule nom-
breuse. Ils sont montés, après un arrêt d'en-
viron dix minutes dans un train spécial, qui
les a transportés à la gare de Stettin par
Gesundbrunn. Quatre mille personnes les
y attendaient et les ont bruyamment ac-
clamés.

LES OPÉRATIONS AU DAHOMÉY

Paris, 6 août.
Le transport Myrto, qui a appareillé
de Toulon à destination du Sénégal,
puis du Dahoméy est arrivé à Oran.
Vers le 26 août, il sera devant Koto-
nou. Comme les transports auxiliaires
auront, à cette date, débarqué le maté-
riel et les renforts qu'ils ont emportés,
on voit que le commandant supérieur
au Dahoméy y aura en main, au com-
mencement de septembre, toutes les res-
sources mises à sa disposition par le mi-
nistre de la marine.
C'est le colonel Dodds qui dirigera les
opérations militaires d'après le plan
qu'il a élaboré, soumis au ministre de
la marine, mais qu'il reste libre de mo-
difier d'après les circonstances.
M. Burdeau, en effet, ne lui a donné
d'autre programme que celui de mettre
Behanzin dans une situation telle que la
paix soit ramenée dans le Bénin pour de
longues années; il lui a envoyé les hom-
mes, le matériel dont il avait besoin, et,
comme le colonel Dodds a la réputation,
méritée, de bien connaître les popula-
tions africaines, le ministre lui a donné
les pouvoirs nécessaires pour conduire,
au mieux des intérêts du pays, l'opéra-
tion militaire engagée contre le Dahoméy.

Les Elections au Conseil d'arrondissement

Paris, 6 août.
On connaît maintenant les résultats com-
plets des élections qui ont eu lieu dimanche
pour le renouvellement des conseils d'arron-
dissement. Ce renouvellement portait sur
1,466 cantons, comprenant 4,775 sièges.
Ont été élus: républicains, 4,395; conser-
vateurs, 215; ballottages, 165.
Les républicains gagnent 201 sièges et en
perdent 13, soit un gain net de 188 sièges.
Voici comment se répartissent entre les
divers départements les 201 sièges gagnés
par les républicains:
Ain, 3; Allier, 2; Basses-Alpes, 2; Ardèche,
2; Ariège, 1; Aude, 2; Aveyron, 6;
Calvados, 4; Cantal, 1; Charente, 1; Che-
rente-Inférieure, 4; Cher, 4; Corrèze, 4;
Corse, 4; Côtes-du-Nord, 7; Creuse, 4; Dor-
dogne, 8; Eure, 3; Eure-et-Loir, 3; Finis-
tère, 2; Gard, 2; Haute-Garonne, 3; Gers,
12; Gironde, 6; Ille-et-Vilaine, 5; Indre, 1;
Indre-et-Loire, 1; Isère, 1; Jura, 2; Landes,
4; Loire, 4; Haute-Loire, 6; Loire-Infé-
rieure, 5; Loiret, 3; Lot, 2; Lot-et-Garonne,
4; Lozère, 1; Maine-et-Loire, 2; Manche, 3;
Marne, 2; Haute-Marne, 1; Mayenne, 1;
Meurthe-et-Moselle, 1; Morbihan, 1; Nièvre,
7; Nord, 1; Oise, 3; Orne, 2; Pas-de-Calais,
7; Puy-de-Dôme, 2; Basses-Pyrénées, 2;
Hautes-Pyrénées, 1; Haute-Saône, 1; Saône-
et-Loire, 2; Sarthe, 4; Savoie, 2; Haute-
Savoie, 2; Seine-Inférieure, 5; Seine-et-
Oise, 5; Somme, 3; Tarn, 5; Tarn-et-
Garonne, 4; Var, 2; Vaucluse, 4; Vendée, 2;
Vienne, 1; Haute-Vienne, 4; Vosges, 2;
Yonne, 1.

Le Président en Savoie

Paris, 6 août.
On prend déjà des dispositions pour le
prochain voyage du président de la Répu-
blique. Les préfets des départements qui
seront visités par M. Carnot vont être con-
voqués à venir conférer avec le ministre de
l'intérieur avant que celui-ci quitte Paris
pour prendre un congé qui sera de très
courte durée.
Voici des renseignements inédits sur le
prochain voyage du président de la Répu-
blique en Savoie.
Le chef de l'Etat quittera Fontainebleau,
le 3 septembre matin. Il arrivera à Cham-
béry le soir, où, après un dîner intime à la
préfecture, il ira voir le feu d'artifice.
Le lendemain, une revue des troupes sera
passée par le général Béranger en présence
de M. Carnot.
Après un déjeuner offert à la préfecture
par le président, les réceptions officielles

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
7 Août

MÈRE ET MARTYRE

PAR
PAUL D'AGREMONT

PREMIÈRE PARTIE
LE MYSTÈRE DE L'OMBRE

I
La Nuit fatale
Vers le milieu de la rue de Varennes,
presque à l'angle de la rue Bellechasse,
on voit un grand et splendide hôtel situé
entre cour et jardin.
Un mur qui encadre une superbe
porte de chêne, curieux spécimen de la
sculpture sur bois au dix-septième siècle,
encadrait le devant de la cour d'hon-
neur, mais n'est cependant pas assez
élevé pour empêcher d'apercevoir du
dehors la construction élégamment coif-
fée à la Mansard, et entourée des arbres
d'un parc véritable.
L'aspect en est à la fois grandiose et
simple.

Au milieu des frondaisons et des
massifs, l'hôtel respire le luxe d'abord,
mais surtout un grand calme, une paix,
une tranquillité derrière lesquels, sem-
ble-t-il, doit s'abriter le bonheur.
Par un soir de printemps, un coupé de
haute allure, mais sans chiffre ni armoi-
ries, arriva devant la grande porte de
chêne.
Il devait être attendu, car il n'avait
pas encore stoppé, que la maison close
et silencieuse s'ouvrit, tandis que le co-
cher, avec une surprenante habileté, en-
tra sous la voûte, traversa la cour, et
vint s'arrêter net devant le grand per-
ron.
Un jeune homme de vingt-sept ou
vingt-huit ans environ sauta lestement à
terre, et, plus lestement encore, gravit
les marches de marbre.
Il était de taille svelte et élancée; dès
l'abord, et à première vue, il inspirait
une très grande, très irrésistible sympa-
thie, avec son fier visage au teint mat,
encadré d'une barbe brune, coupée très
ras, sa bouche sérieuse, qui cependant
souriait faiblement, son front développé,
par dessus tout le regard loyal et droit
de ses splendides yeux de diamants
noirs, fiers, audacieux et doux.
Dans le grand vestibule de l'hôtel, un
valet de pied, en habit et culotte de soie
noire, s'approcha de lui.
— Comment va monsieur le marquis?
demanda celui qui arrivait.
— Monsieur le docteur va en juger par
lui-même, répondit le domestique, mais
monsieur le marquis paraît tout à fait
bien ce soir.
Si monsieur le docteur veut monter,
il est attendu, car madame la marquise

à déjà demandé plusieurs fois s'il était
venu.
Le jeune homme se dirigea vers un
magnifique escalier de marbre blanc
dont on voyait le profil superbe, éclairé
par le lustre en fer forgé du vestibule.
Le valet de pied le précéda.
Au premier étage, il ouvrit une porte
et lança ces mots dans l'antichambre:
— M. le docteur Sintelé.
Presque aussitôt les draperies d'une
portière frémissent imperceptiblement,
et dans leurs plis relevés, une jeune
femme apparut.
De taille élevée, d'une élégance rare et
d'une finesse exquise, elle ressemblait
avec son eou un peu long, ses épaules
tombantes et ses traits suaves de ma-
dame, à une admirable statue de l'Hon-
nêteté.
Un peignoir de cachemire blanc, en
tombant jusqu'à ses pieds, en plis droits
et un peu sévères, augmentait encore
cette impression.
Dans son teint mat, sans une nuance,
transparent et délicat comme une nacre
perlée, des yeux noirs, longs, splendi-
des, brillants et profonds, étincelaient,
regardant bien en face avec une sereine
expression de fierté calme, mais aussi
à une bonté et d'une douceur exquises.
Le visage un peu allongé s'encadrant
bien dans la masse lourde des cheveux
bruns.
La bouche petite était, quand elle
souriait, d'une mélancolie presque dou-
loureuse.
Cette jeune femme, qui paraissait tou-
cher à peine à la vingtième année, et
dont la beauté souveraine frappait au
point que, lorsqu'on l'avait vu, les yeux

ne pouvaient plus se détacher d'elle,
avait-elle donc déjà souffert?...
Elle fit deux pas vers le docteur Sin-
tély.
— Comme tu es en retard, ce soir,
Raymond!... dit-elle doucement. M. de
Cypières voulait envoyer chez toi.
— Son émissaire ne m'en pas trouvé.
Un malade, gravement atteint, m'a re-
tenu. Dans notre profession, on ne fait
pas toujours ce que l'on voudrait.
— Au même instant, une voix impérieuse,
rendue encore plus brève par la colère
et l'impatience, se fit entendre, venant
de la pièce voisine.
— Madeleine! appelait-elle.
A ce ton brusque, la jeune femme re-
leva la tête; ses fines narines palpitèrent
légèrement, ses joues pâles se colo-
rèrent, ses yeux eurent un éclair.
— Mais presque aussitôt, l'expression
ordinaire de son pur visage reparut, ten-
dre et bonne jusqu'aux dernières limites
de l'abnégation et du dévouement:
— Je suis là, mon ami, dit-elle.
— Venez!...
Elle obéit, et se dirigea vers la cham-
bre qu'elle avait quittée à l'arrivée du
docteur Sintelé, son cousin germain.
Celui-ci la suivit.
Un homme déjà âgé, aux traits durs,
au regard bleuâtre et perçant, rendu en-
core plus clair par d'épais sourcils noirs
se rejoignant à la base, comme la lame
recourbée de quelque redoutable cime-
terre, les regardait tous les deux s'avan-
cer vers lui, redressé dans son fauteuil,
encore tout vibrant de colère.
A l'aspect de Raymond, cependant, il
fit un violent effort pour se calmer.

Il y parvint mal, car ce fut la voix mal
apaisée qu'il dit:
— Ah! vous voilà, Sintelé, mieux
vaut tard que jamais!... Savez-vous
qu'on aurait le temps de mourir vingt
fois, en attendant votre visite!...
Le docteur sourit.
— Ce n'est pas le cas chez vous, heu-
reusement, monsieur le marquis, dit-il.
Vous allez tout à fait bien ce matin.
Il ne pouvait y avoir dans votre état
ni aggravation ni rechute. Et j'expliquais
à ma cousine qu'un malade très sérieux
m'avait retenu.
— C'est bien, c'est bien!... gronda en-
core M. de Cypières. Je sais que les ex-
cuses ne vous manquent pas. Vous
m'aviez oublié, mais vous n'en convien-
drez pas...
— Vous avez la mémoire courte! Vous
ai-je abandonné une minute tant que
vous avez été en danger?
— N'en parlons plus. Je m'ennuie à
mourir, ici, dans ce grand hôtel désert.
J'ai soif de revoir mes landes gasconnes,
et le ciel bleu de mon pays, et mes ter-
res et mes bœufs. Puisque vous me
trouvez si bien, je pourrai donc repartir
prochainement?
— Aussitôt que vous le voudrez.
— Une date précise? fit le malade avec
une impatience qui revenait.
Raymond Sintelé prit le pouls du
marquis, regarda sa langue, lui posa
quelques questions.
— Vous pourriez partir demain pour
la Roche-Morte, si vous le désirez, mon-
sieur le marquis, dit-il, son examen mé-
dical terminé.
Madeleine eut un cri de joie.
— Demain! dit-elle, quel bonheur!...

M. de Cypières la regarda avec mé-
fiance.
— Etes-vous sincère? ne put-il s'em-
pêcher de demander.
La jeune femme leva ses grands yeux
purs vers son mari.
— Pourquoi ne le serais-je pas? dit-
elle naïvement. Est-ce que ma fille, la
chère adorée, notre fille, Horace, ne vien-
dra pas mille fois plus vite et mieux, là-
bas, au milieu des senteurs vivifiantes
de nos bruyères en fleurs, qu'ici dans
cet air malsain et si souvent humide?
— Alors, apprêtez-vous, pour demain
au soir, n'est-ce pas?
— C'est entendu.
Je vous conseille de passer deux
mois tranquillement à la Roche-Morte,
dit Raymond, mais en juillet, en août
au plus tard, vous devriez aller à Vichy.
Vous éviteriez ainsi les crises comme
celles que vous venez d'avoir, monsieur
le marquis.
— Vichy, c'est-à-dire le bruit, le ca-
sino, le monde, tout cela m'horripile.
Quant à ma maladie, cette hépatite qui
me rend l'être le plus désagréable qui
soit, — vous voyez que je me rends
à emporté comme elle m'ennuie. Le plus tôt
N'est-ce pas Madeleine?
— Des larmes montèrent dans les yeux
de la jeune femme.
— Vous êtes très injuste, mon ami,
dit-elle avec son inaltérable douceur, et
me suis-je jamais plainte?
— Parce que vous êtes un ange. Mais
il s'agit aux yeux que vos vingt ans
détonnent singulièrement à côté de
mon demi-siècle; et votre souveraine

commenceront; puis on inaugurerà le monument commémoratif du centenaire de l'annexion de la Savoie à la France.

LA SITUATION A MADAGASCAR

Paris, 6 août. On avait cru en France que la convention du 5 août 1890 avec l'Angleterre, suivie d'un traité analogue avec l'Allemagne, devait asséoir définitivement notre influence à Madagascar.

logé quelque temps à la préfecture de police, mais il n'y est plus aujourd'hui. Notre confrère lui ayant demandé ce qu'il comptait faire, il a répondu: « Aussitôt que ma situation sera régularisée, je partirai loin, bien loin, mais sur une terre française, car je ne veux pas m'en aller à l'étranger. Là, certainement, je serai placé, et plus tard je rentrerai en France, quand toutes ces affreuses choses seront oubliées! »

UN DRAME DE LA MISERE

Paris, 6 août. Cette nuit des marins retirèrent de la Seine, en aval du pont-viaduc d'Auteuil, un enfant de 2 à 3 ans du sexe masculin qui surnaageait sur l'eau.

Départements

RHONE Villefranche. — Mort subite. — Le cadavre d'un nommé Jean Claitte, âgé de 45 ans, propriétaire, demeurant à Odesas a été trouvé sur le territoire de la commune de Quindré.

Agissez-vous ainsi pour apporter un certain bien-être dans la situation des vieillards on plutôt, n'est-ce pas pour que l'on dise de vous, quand vous promèneriez dans votre localité, un visiteur de marque, avec votre air goguenard? Voici le maire qui, de tout le département du Rhône, s'occupe le plus de ses administrés!...

AIN

La Valbonne. — Mouvement de troupes. — Le 96^e et le 99^e de ligne, ainsi que le bataillon du 38^e venus à La Valbonne pour une période de 20 jours, rentreront à Lyon le lundi matin, 8 courant.

LOIRE

Rive-de-Gier. — Commencement d'incendie. — Hier, vers midi et demi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cave de M. Pierre Laurent, âgé de trente-cinq ans, épicière, faubourg d'Egarande.

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Le gaz. — Une pétition recouverte d'une foule de signatures a été adressée à la société d'éclairage par le gaz de la ville du Puy, pour demander une baisse de prix de cinq centimes par mètre cube.

UN CRIME A IGORNAY

Une horrible mégère. — Deux enfants empoisonnés. — Suicide de la mère. — Chalons, 6 août. Nous apprenons au dernier moment qu'une femme, venue récemment de Paris, où elle était nourrice, pour demeurer à Igornay, vient d'empoisonner ses deux enfants au moyen d'allumettes, après avoir menacé son mari de lui faire subir le même sort.

LYON

NOS ECHOS Le temps. — Observations du journal, 6 août, 4 heures soir. Hauteur du baromètre: 765^{mm}. — Température Direction du vent: Nord. — Maximum de température dans les 24 heures: 27°. — Minimum de température dans les 24 heures: 15°.

Cette solennité scolaire sera présidée par M. Jules Roche, ministre du commerce. Foires du département. — Beaumont-la-Valence, Beauvallon, Bouvante, Chanteville, Grâne, le 8 août; Beaume-de-Transis, Le Buis, Die, Marsanne, Rouzet, le 10; Chabeuil, le 11; Saillan, le 12; Alland, Dieulefit, le 13; Montélimar, Montfroc, le 14 (pour le 15).

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Le gaz. — Une pétition recouverte d'une foule de signatures a été adressée à la société d'éclairage par le gaz de la ville du Puy, pour demander une baisse de prix de cinq centimes par mètre cube. Les consommateurs payent actuellement trente centimes le mètre cube.

UN CRIME A IGORNAY

Une horrible mégère. — Deux enfants empoisonnés. — Suicide de la mère. — Chalons, 6 août. Nous apprenons au dernier moment qu'une femme, venue récemment de Paris, où elle était nourrice, pour demeurer à Igornay, vient d'empoisonner ses deux enfants au moyen d'allumettes, après avoir menacé son mari de lui faire subir le même sort.

LYON

NOS ECHOS Le temps. — Observations du journal, 6 août, 4 heures soir. Hauteur du baromètre: 765^{mm}. — Température Direction du vent: Nord. — Maximum de température dans les 24 heures: 27°. — Minimum de température dans les 24 heures: 15°.

Guichard, Lefranc, Pellissier, Daclin, Courtet, Ducass, Melat et Dubreuil. La guillotine roulante: Au dernier moment nous apprenons que la compagnie des tramways de Lyon à Neuville vient, par une intelligente initiative de son directeur, d'organiser pour aujourd'hui dimanche

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Le gaz. — Une pétition recouverte d'une foule de signatures a été adressée à la société d'éclairage par le gaz de la ville du Puy, pour demander une baisse de prix de cinq centimes par mètre cube. Les consommateurs payent actuellement trente centimes le mètre cube.

UN CRIME A IGORNAY

Une horrible mégère. — Deux enfants empoisonnés. — Suicide de la mère. — Chalons, 6 août. Nous apprenons au dernier moment qu'une femme, venue récemment de Paris, où elle était nourrice, pour demeurer à Igornay, vient d'empoisonner ses deux enfants au moyen d'allumettes, après avoir menacé son mari de lui faire subir le même sort.

LYON

NOS ECHOS Le temps. — Observations du journal, 6 août, 4 heures soir. Hauteur du baromètre: 765^{mm}. — Température Direction du vent: Nord. — Maximum de température dans les 24 heures: 27°. — Minimum de température dans les 24 heures: 15°.

l'avis de tous, — il y a eu imprudence de la part de la victime. D'aucuns prétendent qu'un contact de la flamme d'une bougie, les vapeurs s'échappant d'une bonbonne d'essence s'étaient enflammées. D'autres disent que Mme Viallet était descendue sans lumière à la cave. C'est en jetant à terre une allumette enflammée que l'explosion s'était produite.

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Le gaz. — Une pétition recouverte d'une foule de signatures a été adressée à la société d'éclairage par le gaz de la ville du Puy, pour demander une baisse de prix de cinq centimes par mètre cube. Les consommateurs payent actuellement trente centimes le mètre cube.

UN CRIME A IGORNAY

Une horrible mégère. — Deux enfants empoisonnés. — Suicide de la mère. — Chalons, 6 août. Nous apprenons au dernier moment qu'une femme, venue récemment de Paris, où elle était nourrice, pour demeurer à Igornay, vient d'empoisonner ses deux enfants au moyen d'allumettes, après avoir menacé son mari de lui faire subir le même sort.

LYON

NOS ECHOS Le temps. — Observations du journal, 6 août, 4 heures soir. Hauteur du baromètre: 765^{mm}. — Température Direction du vent: Nord. — Maximum de température dans les 24 heures: 27°. — Minimum de température dans les 24 heures: 15°.

beauté n'est guère à sa place au chevet d'un être bête, morose et inquiet comme moi. — Taisez-vous, marquis. Je vous aime tel que vous êtes. Et je suis bien sûr que, lorsque vous serez tout à fait guéri, je retrouverai l'excellent compagnon de route, l'ami sûr et généreux auquel j'ai été heureuse de donner ma vie.

— Ce n'est pas probable. Il y a si peu de temps que je suis établi à Paris que je n'oserais point encore quitter ma clientèle. — Qui augmente chaque jour... — Grâce à mon frère, l'abbé Sintély. — Vous êtes modeste. L'abbé vous aide, c'est sûr, il vous aime tant et il est si sympathique lui-même!...

Dans l'antichambre, Raymond s'arrêta et dit à sa cousine avec une expression désolée: — Ma pauvre Sainté! que je te plains!... Toi si bien faite pour être aimée, quelle vie est la tienne! — Je t'en prie, Raymond, répondit aussitôt la jeune femme, laissons ce sujet de côté.

— Ma fille!... Les charbons blanchissaient dans le foyer, tout roses sous leurs cendres grises; deux lampes voilées de dentelles envoyaient jusque dans les moindres recoins de la pièce leur lumière atténuée; au chevet d'un berceau, enveloppée de ses rideaux blancs, une jeune fille dormait sur un fauteuil bas.

meil, sans même ouvrir ses paupières aux longs cils soyeux. — Viens, dit Madeleine à sa sœur délaï. Prends un bougeoir et passe devant. La jeune fille obéit. Bientôt, toutes les deux arrivèrent à la chambre de M. de Cypières.

— Vous m'avez dit d'aller vous chercher Léone, fit-elle doucement. — Moi?... Allons donc, ma chère, vous avez rêvé!... Vous savez bien que les enfants si jeunes ne me disent rien... Plus tard, quand elle sera élevée, nous verrons. En attendant, laissez-la à la nursery, c'est ce que vous avez de mieux à faire, et occupez-vous un peu plus de moi.

Arènes lyonnaises. — A 3 heures précises, courses de taureaux pour les adieux du Pouly et son quadrille.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Pour les résultats du scrutin de ballottage nous invitons nos correspondants à se conformer strictement aux indications ci-dessous :

Ce soir dimanche, jusqu'à minuit, nos correspondants de chaque chef-lieu de canton devront nous adresser, au plus tôt, les résultats définitifs ou tout au moins les résultats approximatifs.

Demain lundi, seuls nos correspondants des chefs-lieux de département devront nous envoyer — quels que soient leurs télégrammes antérieurs — et autant que possible par courrier, l'ensemble des résultats de leur département respectif, avec un classement par canton.

CHRONIQUE ELECTORALE

Troisième Canton

Comité radical du 1er arrondissement, café Villaret, place Sathonay, 4. — Le comité est très étonné de voir aujourd'hui une affiche sur les murs du 1er arrondissement, où on lui reproche aux élections du 8 mai.

Il faut justice à une série de colonnages qui émanent d'adversaires aux abois, et déclare que le patronage du Progrès n'a jamais été réclamé par lui. Il croit au contraire, que ceux-là seuls font le jeu du Progrès, qui se servent de son article pour diviser les voix socialistes et assurer le triomphe du comité Corompt.

L'attitude nette et franche du citoyen Masson, fait une impression très vive sur l'assistance, et aucun contradicteur ne demandant la parole, le citoyen Foret alinéa monte à la tribune.

Ce candidat se contente de faire son apologie, et engage les électeurs à faire comme lui, et toujours comme lui, s'ils veulent...

Le citoyen Albert monte alors à la tribune et, pendant vingt minutes, fait le procès de l'opportunisme déguisé qui a fait et veut faire encore demain les élections, et avec les coups de son poing double d'une parole enflammée, il fait l'éloge du candidat de la concentration socialiste.

Le citoyen Bavoux prend la parole et se déclare partisan de la suppression du conseil d'arrondissement, et de l'amnistie.

Les amis de la candidature Culinie demandent à être entendus à leur tour, et à partir de ce moment, l'assemblée fatiguée devient houleuse.

Un électeur étranger voulant prendre la parole, est incidemment soulevé un tapage, et des altercations très vives obligent le président à lever la séance.

L'impression générale, reproduite d'ailleurs par un journal qui n'a pas caché ses sympathies pour les adversaires du comité de concentration socialiste, est que les explications fournies sont de nature à assurer le succès du citoyen Masson, sur le nom duquel les électeurs ne se déjugeront certainement pas à huit jours d'intervalle.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 3e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

Concentration des forces républicaines et socialistes du 11e arrondissement. — Citoyens, pour tromper votre confiance, le Comité Corompt s'est subdivisé en trois tronçons, l'un s'intitule : Républicains indépendants, l'autre Républicains progressistes, le troisième conserve le titre de Concentration républicaine.

marre-Ferrand et Co; les électeurs refusent de nommer conseiller général l'agencouillé devant les entreprises financières... Casinò de Charbonnières. — De 4 heures à 6 heures, concert par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de M. Luigini.

Réunion publique salle Jobert. — Une réunion publique convoquée par les soins d'un certain nombre d'électeurs appartenant à des organisations différentes a eu lieu au jeu de boules du café Jobert.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

Le citoyen Bataille, dans un discours assez terne, s'est contenté de formuler en termes un peu trop vagues le programme de son comité... Mais ces républicains à faux nez cherchent des excuses pour se laver de leur malpropre intrigue.

majorité que vous lui avez donnée au premier tour, vous auriez non seulement observé la discipline, mais encore... Rhone Canton de l'Arbresle

M. Pontelle adresse à ses électeurs la lettre suivante : Mes chers concitoyens, La confiance que vous venez de me témoigner pour la quatrième fois, a pour moi une bien réconfortante signification.

Depuis 18 ans vous me voyez à l'oeuvre. Il me semble donc inutile de vous faire d'ambitieuses promesses. Qu'il me suffise de vous assurer que vous me trouverez dans l'avenir ce que j'ai toujours été dans le passé : « Un citoyen dévoué aux idées de liberté et de progrès, et un ardent défenseur des intérêts du canton de l'Arbresle et de la République. »

Commune de Vaulx-en-Velin. — Le comité de l'Union des forces républicaines socialistes, qui présente au conseil général le citoyen GARAPON, avait organisé une réunion publique électorale qui a eu lieu vendredi soir à Vaulx, composée d'environ une centaine de citoyens parmi lesquels citons M. Foray, maire, et divers conseillers municipaux de Vaulx, M. Fays, maire de Villeurbanne, le nouveau conseiller d'arrondissement, etc., et enfin le citoyen Garapon, candidat.

Le nouveau conseiller d'arrondissement, le citoyen Fays, demande la parole. Il explique à l'assemblée que jamais il n'aurait voté le candidat Fauré, et se présente aux électeurs sur la même affiche que lui; que bien au contraire, sa réponse à la délégation qui s'est présentée à son domicile à cet effet, a été un refus catégorique; que c'est là, de la part du citoyen Fauré, une des manœuvres qui, pour ne pas être illégales, pour ne pas tomber sous le coup de la loi, n'en sont pas moins déloyales en ce sens qu'elles surprennent, en la trompant, la bonne foi des électeurs.

Le candidat Fauré ayant précédemment traité d'« utopie » le mandat économique et social du comité de l'Union des forces républicaines socialistes, le citoyen Fays, secrétaire de ce dernier, croit devoir, en cette qualité, répondre. Il obtient la parole sur ce sujet. La partie générale comprenant :

1° La personnalité civile à accorder aux syndicats agricoles que leur refus encore la loi du 31 mars 1884 ; 2° La création d'une banque véritablement nationale et spéciale, sans actionnaires, ayant pour capital de garantie toute la fortune immobilière de la France (n'ayant par conséquent absolument rien de commun avec les banques actuelles), ayant le droit de créer et d'émettre de la monnaie fiduciaire destinée à commander à 1, 1/2 à un maximum à 2 0/0 ces syndicats agricoles et autres ; 3° Les bénéfices de cette banque — qui n'aurait que ses frais généraux à payer — employés à former une caisse nationale de retraite pour les vieillards et les invalides de ce travail, cette partie, discutée, vaincue, le plus vite possible, elle a reçu, on peut le dire, une adhésion unanime des membres de la réunion, presque tous cultivateurs. L'idée d'une réforme sociale aussi utile, aussi pratique que celle-ci s'est pour ainsi dire imposée d'elle-même, et l'honorable président de la réunion, bien que se déclarant loyalement non socialiste et partisan de la candidature Fauré, a franchement applaudi à cette idée.

Il en a été de même de la partie tendant à faire en quelque sorte la guerre à la guerre, ce montre pour arriver — en un jour malheureusement trop éloigné encore — à ne plus avoir besoin d'armée permanente, cette cause de ruine des peuples.

Le citoyen Garapon est ensuite entendu. Il explique ses longues luites pour la démocratie et déclare qu'il n'a jamais varié; que les principes du mandat, qu'il accepte en son entier, sont ceux de toute sa vie. Questionné par le citoyen président au sujet des dépenses refusées par lui au conseil général pour la réparation d'églises et de presbytères, il répond que s'étant toujours présenté aux élections comme anticlérical, qu'ayant été nommé à cause de ses principes, que, par conséquent, il a toujours considéré et il considère encore aujourd'hui que, pour être conséquent avec lui-même et fidèle à son mandat, il doit refuser et refusera toujours tout subside au clergé.

Qu'ils paient leur location ! s'écrie un citoyen. Un conseiller municipal de Vaulx, le citoyen Dauphin, grand partisan de la candidature Fauré, demande au citoyen Garapon ce qu'il a fait au conseil général pour leur regretter. Il répond qu'il ne sait s'il doit regretter ou se féliciter de n'avoir pas eu l'occasion de démontrer sa sollicitude pour Vaulx, comme il a eu souvent celle de faire pour d'autres communes; que jamais aucun desideratum nés lui étant parvenu, ni des citoyens, ni des autorités, il ne pouvait en somme, être ni plus exigeant ni plus instruit qu'eux de leurs propres besoins, qu'on semble vouloir lui reprocher de ne pas avoir devinés.

Il s'engage à soutenir au conseil général, s'il est réélu, toutes les propositions justes et équitables faites dans l'intérêt du canton en général, par conséquent de Vaulx comme des autres communes. Tout le monde sait qu'il s'est toujours tenu à la disposition de ses électeurs, qu'il continuera à le faire.

Des applaudissements se font entendre, et par deux votes successifs, l'un pour la candidature du citoyen Fauré, l'autre pour la candidature du citoyen Garapon, la majorité acclame à une grande majorité, contrairement à l'assertion mensongère du Progrès, la candidature du citoyen Garapon pour le scrutin de ballottage d'aujourd'hui dimanche.

En somme, réunion publique admirable de bonne humeur courtoise, et qui prouve que les citoyens français savent faire un usage digne de la liberté.

La séance est levée à 11 h. 30.

ses légitimes et l'expression de mes regrets, basés sur les faits ci-dessus signalés ? J'ai adressé mon humble requête à l'honorable M. Farge, vice-président de notre société, ainsi que mon devoir l'impesait, le sien était celui, au début de la séance, d'en donner lecture, ce qu'il n'a pas cru devoir faire; ce n'est pas un service que je venais lui réclamer, mais bien un acte de régularité, une situation dont le président de la Société, son collègue, était une victime de la liberté de parole.

Ceci ne m'étonne en rien, la pression et la petite inquisition règne à Sainte-Foy-les-Lyon, dans toute sa splendeur. Nos adversaires ne désistant à tout prix que la disparition de nos écoles laïques. Heureusement que les pères et mères qui envoient leurs enfants dans ces écoles savent à quel s'en tenir, et que justice est faite de quoi qu'il m'a été réservé.

Recevez, monsieur le directeur de l'Echo de Lyon, mes salutations d'usage. Signé : J. NOBLE.

M. Noble nous adresse, par ministère d'huissier, une réponse à l'article paru nous publié, il y a trois jours, dans l'Echo de Lyon.

Nous la reproduisons souplement dans toute la barbarie d'un baragoin qui fait aussi peu d'honneur à ce correspondant qu'à ceux qui lui ont donné les palmes d'officier d'académie.

Un remarquable, d'ailleurs, que M. Noble ne dément rien de ce que nous avons dit. Mais il faut pardonner quelque chose au pauvre homme qui a si pitoyablement échoué aux dernières élections, et qui vient encore, l'autre jour, de recevoir le camouflet public dont il juge à propos d'entretenir une fois de plus nos lecteurs.

Quant à sa petite méchanceté de la fin, il peut être rassuré. C'est justement parce qu'on commence à être débarrassé de lui qu'on fera encore mieux prospérer les écoles laïques que ses allures autoritaires risquaient de compromettre gravement.

Sainte-Foy-les-Lyon, le 3 août 1892. Monsieur le directeur de l'Echo de Lyon.

On me communique le numéro de votre journal en date du 2 courant, dans lequel figure une note concernant la distribution des prix des écoles communales laïques de Sainte-Foy-les-Lyon.

A ce sujet, je viens vous prier et au besoin vous requiers de faire insérer dans votre prochain numéro la lettre dont la teneur suit :

Je suis très aimable narrateur pour la circonstance, aurai dit se renseigner au préalable avant de faire lancer par moi sympathiques colonnes les indications suivantes :

Je n'ai eu ni à approuver ni à désapprouver le mode de rédaction de ce programme. Au dernier moment, dimanche dernier, à une heure de l'après midi, avant la distribution, il m'est fait part que mon nom ayant figuré sur le susdit programme comme devant prononcer un simple discours en ma qualité de président de la société des écoles communales laïques de Sainte-Foy, et n'ayant pas au préalable, soumis à M. le maire la teneur de mon discours par écrit, ce magistrat m'a refusé la parole au moment prévu pour en faire la prononciation.

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ? Il était de mon devoir, en ma qualité sus-exprimée de faire présenter au conseil d'administration, à MM. les membres de la Société des écoles communales laïques de Sainte-Foy-les-Lyon, ainsi qu'à toutes les personnes venues pour honorer de leur présence cette petite fête de famille, mes excuses.

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Je ne conteste en rien le droit de M. le maire en tant que magistrat municipal et président de la distribution des prix, mais je ne lui reconnais pas celui de m'imposer au préalable un discours qui était à prononcer sans aucune méthode de rédaction ?

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL LES VOYAGES DE BISMARCK

Le prince de Bismarck a exprimé à plusieurs reprises ses remerciements au sujet de l'accueil qui lui a été fait. Il a dit qu'il revenait de son voyage plus satisfait qu'il avait de son départ ; il a ajouté qu'il avait trouvé dans l'Allemagne non prussienne un grand capital de réserve qui consistait en la fidélité à l'Empire.

La foule n'a pas cessé, pendant ce temps, d'adresser des vivats à l'ex-chancelier, de crier : « Vive l'alliance Austro-Allemande », et d'entonner des chants patriotiques.

Le choléra a déjà fait quelques victimes à Moscou. Des désordres ont eu lieu dans la bourgade de Malorovka, province de Volynège. Les baraquas et le matériel sanitaire ont été détruits par les émeutiers ; les troupes ont dû intervenir pour rétablir l'ordre. Des meneurs ont été arrêtés.

Terrible accident. — Hier matin, à dix heures, un grave accident s'est produit à Feyzin (Isère). M. Jean-Marie Duplat, 28 ans, maréchal-ferrant, était employé provisoirement dans une ferme au battage de la récolte. Il s'approcha trop près de la locomobile dont le volant lui enleva complètement le bras. Le blessé a été amené, hier soir, à l'Hôtel-Dieu.

Une désespérée. — Hier, une femme tentait de se jeter dans la Saône, du haut du pont du Change. Mme Némou, rue de Gadagne, amena au poste la désespérée, une dame C. J., 48 ans, de l'Arbresle.

Mort accidentelle. — Un terrible accident est arrivé, hier, rue Mazagan, 3, à la Croix-Rousses. Un ouvrier maçon, M. Jean Joyet, 36 ans, au service de M. Deyme, rue Saint-Jérôme, est tombé d'une échelle d'une hauteur de trois mètres et s'est fracturé le crâne. Transporté à l'Hôtel-Dieu le blessé est mort en arrivant.

Tombe dans la Saône. — Hier soir, à six heures, le jeune Chassegnier Sully, 9 ans, place d'Albon 3, est tombé dans la Saône, au large de la Pêcherie.

Concerts-Bellecour. — Devant le grand succès obtenu la semaine dernière par le festival franco-russe, l'administration des Concerts-Bellecour, sous la direction de M. de Besson, qui se presse chaque soir autour de son kiosque en redonnant, ce soir, dimanche, un deuxième grand festival franco-russe, avec les concours de M^{lle} Goltz-Mathieu, Thibaut et de MM. Cottet, Sampaol, Dethrens et Besson.

Arènes lyonnaises. — Nous rappelons que ce soir, dimanche, à 8 heures précises, qu'aura lieu, aux Arènes lyonnaises, la grande solennité taormachique donnée, pour ses adieux, par le célèbre Pouly de Beaucaire et son quadrille.

Casino de Charbonnières. — Aujourd'hui, de 4 à 6 heures, grand concert symphonique par l'orchestre de l'Hotel d'Artifice sous la direction de A. Luigini.

La salle Indienne. — C'est aujourd'hui, à deux heures et demie, que se donne la grande séance de lutte organisée par Francisco. On nous promet des surprises de force et d'agilité. La lutte d'honneur sera très émouvante ; les vainqueurs, tant amateurs que professionnels, de la quadruple recevront des prix consistant en médailles de vermeil, d'argent et d'alluminium d'argent.

Concert des Ambassadeurs. — La troupe Godfrey, les désopilants clowns musicaux, sont toujours aussi agréables au nombreux public qui se presse chaque soir autour de son kiosque en redonnant, ce soir, dimanche, un deuxième grand festival franco-russe, avec les concours de M^{lle} Goltz-Mathieu, Thibaut et de MM. Cottet, Sampaol, Dethrens et Besson.

Arènes lyonnaises. — Nous rappelons que ce soir, dimanche, à 8 heures précises, qu'aura lieu, aux Arènes lyonnaises, la grande solennité taormachique donnée, pour ses adieux, par le célèbre Pouly de Beaucaire et son quadrille.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT AU CAPRICE 37-39, Rue de l'Hotel-de-Ville, 37-39 et 19, Rue Dubois, LYON

SOIERIES ET LAINAGES Un lot de Surah écossais haute nouveauté, pure soie, 1.75 Un lot de Taffetas écossais, vendus partout 6 fr. 50, Au Caprice, 3.75 25.000 mètres Lainages, valeur, 2 fr. 75, à 1.25

CONFECTIONS POUR DAMES Blouses russes, satinette extra, à... 4.90 Peignoirs percale, grand teint, à... 5.90

COMPTOIR DE LINGERIE Chemises de nuit, percale imprimée, jabots brodés, point de Paris, à... 3.95 Chemises shirting, petits plis, garnies, broderie anglaise, à... 3.75 Chemises et Pantalons batiste couleur garnis dentelle riche, à... 2.95

MODES et fournitures pour MODES Comme fin de saison, tous les modèles sont vendus avec une perte de 70 0/0, tout en étant d'une fraîcheur et d'une élégance irréprochables.

CHASSE ARMES DE TOUS SYSTEMES DECHANDON, 20, r. d'Algérie ECHANGE, REPARATIONS, MUNITIONS Spécialité de Cartouches chargées

VENTE PUBLIQUE A L'AMABLE Sans frais pour l'acheteur, dans les locaux des Magasins de Nouveautés

AVIS AUX DIABÉTIQUES Produits au Glucen de la Maison J. SAMBET, 12, place de la Miséricorde, Lyon.

HERNIES Guérison sans opération ni bandage M^{re} LOUIS S. r. b. Port-Bois, LYON-GUILLOTIÈRE

ROCAMBOLE

PAR PONSON DU TERRAIL

M. de Beaupréau s'exprimait avec élocution, avec chaleur, il parlait sans cesse de son affection pour Hermine, et quelle est la femme qui ne se laisse séduire quand on flatte ses instincts de mère ?

voient. Le marquis sera enchanté d'adresser à son vieil oncle, qu'il cajole pour son héritage, un Anglais excentrique et chasseur passionné. Le chevalier sera ravi d'avoir pour huit jours un compagnon de chasse, et peut-être que, pendant ces huit jours, Hermine se laissera toucher par la beauté, l'esprit, la distinction de sir Williams.

M. de Beaupréau donna encore à sa femme plusieurs autres bonnes raisons, de telle façon que Thérèse, vaincue, consentit à tout ce qu'il voulait.

Le soir même, M. de Beaupréau écrivit à sir Williams la lettre suivante :

« Mon cher gendre,

« Accourez ! M^{me} de Beaupréau est déjà pour vous, grâce à mes éloquentes insinuations, et vous êtes assez brave, assez spirituel, assez roué pour emporter d'assaut le cœur d'Hermine.

« Il faut que vous vous procuriez une lettre de recommandation pour le chevalier de Lacy. Son neveu, le marquis Gontran habite Paris, où il est très répandu, grâce à quelques aventures galantes, entre autres sa passion pour la courtisane Léona, une Italienne qu'il a beaucoup aimée et qu'il aime encore. Le marquis va dans le monde ; cent personnes de vos connaissances pourront vous présenter à lui.

« Avec une lettre du marquis Gontran, vous arriverez tout droit en Bretagne chez le chevalier. Pourvu que vous aimiez passionnément la chasse, rien ne vous empêchera de passer un an au Manoir. C'est le nom du château qu'habite le vieux chevalier.

« Les Genêts, la terre d'où je vous écris, se trouvent sur la route du Manoir. Tâchez d'arriver tard, la nuit, à cheval, comme un héros de roman ; demandez l'hospitalité à la

façon d'un personnage de Walter-Scott, et tout ira pour le mieux.

« Je vous serre la main.

« C. DE BEAUPRÉAU. »

Lorsque sir Williams reçut cette lettre, il revint de Bouvial, où il était allé après son duel avec Bastien, et où nous l'avons vu capter par d'habiles mensonges la confiance de la pauvre Cerise.

Bien qu'il n'eût point reçu encore la lettre de M. de Beaupréau, lorsqu'il avait annoncé son départ pour la Bretagne à Colar, le baronnet était tellement sûr de la ponctualité du chef de bureau, qu'il était convaincu de trouver cette lettre en rentrant chez lui.

Il la lut attentivement et sans manifester la moindre émotion.

Sir Williams était toujours calme, même au milieu des plus grandes joies.

« Je crois que je tiens les millions, murmura-t-il froidement.

Puis il songea à la lettre de recommandation que le Beaupréau lui conseillait de se procurer, et il chercha parmi ses connaissances un ami du marquis Gontran.

Mais sir Williams, à vrai dire, n'avait d'autres connaissances à Paris que celles du vicomte Andrea, et le vicomte Andrea devait être mort pour tout le monde. Quant à sir Williams, ses relations se bornaient à l'ambassade anglaise. Mais le baronnet était avant tout un homme d'une rare audace ; au lieu de chercher un intermédiaire, il alla droit au marquis. Le marquis Gontran de Lacy s'était battu la veille, et il avait eu le malheur de tuer son adversaire.

Sir Williams trouva le marquis faisant ses malles et sur le point de quitter la France pour longtemps. Il allait demander aux pays étrangers un peu de repos et d'oubli, quelques adoucissements à ses nombreuses douleurs.

Il ne connaissait point et n'avait jamais vu le baronnet, mais la physionomie de sir

Williams lui plut, et il l'accueillit courtoisement.

Monsieur le marquis, dit sir Williams, qui avait l'habitude et les manières d'un véritable Anglais de distinction, un de mes proches parents, lord B... a eu le plaisir de faire avec vous l'année dernière, en Italie, un voyage de quelques jours. Vous étiez avec une femme.

Sir Williams avait saisi tous ces détails au vol, un soir, dans une conversation qui avait lieu aux Italiens, dans une loge voisine de la sienne, et il s'en souvenait à propos, car il n'était pas même connu de lord B...

En se rendant chez Gontran, il avait appris, en outre, son duel avec Octave de Verne, la mort de ce dernier et le prochain départ du marquis.

Monsieur, répondit Gontran, qui froissa entre ses doigts la carte armoriée que lui avait fait passer le baronnet pour être introduit, puisque vous êtes le parent de lord B... qui est le meilleur et le plus spirituel compagnon de voyage qu'on puisse voir, vous pouvez me tenir comme tout à votre service.

Sir Williams s'inclina.

Monsieur le marquis, dit-il, sans oublier de laisser percer son léger accent britannique, hier encore j'aurais attendu le retour de lord B... pour me faire présenter à vous, mais aujourd'hui une circonstance tout à fait fortuite et d'une impérieuse gravité me force à passer outre et à m'adresser directement à vous, sans nul souci des convenances.

Gontran de Lacy regarda sir Williams avec un certain étonnement.

Monsieur, continua le baronnet avec un imperturbable aplomb, je ne puis vous expliquer la démarche que je fais auprès de vous et la rendre excusable qu'en vous racontant mon histoire en peu de mots.

« Je vous écoute, monsieur, dit le marquis en s'inclinant.

Etude de M^e Charles MALLEN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65, successeur de M^e GERIN.

VENTE PAR LICITATION avec admission d'étrangers En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon EN QUATRE LOTS

1^o D'UNE MAISON avec cour et petite maison, située à Lyon, rue Duguesclin, n^o 132, sur terrain aux Hospices civils de Lyon.

2^o D'UNE MAISON Sise à Lyon, rue Duguesclin, n^o 130, angle de la rue Rubellais, sur terrain aux Hospices civils de Lyon.

3^o D'UNE MAISON Sise à Lyon, quartier de la Villette, rue Mercier, 5, et rue du Sud.

4^o D'UN TERRAIN Sis à Lyon, quartier de la Villette, rue Mercier, angle de la rue Corne-de-Cor.

ADJUDICATION Au Samedi 27 Août 1892 A MIDI

MISES A PRIX: Premier lot... 8 000 fr. Deuxième lot... 7 000 » Troisième lot... 10 000 » Quatrième lot... 6 000 »

Pour les renseignements, s'adresser à M^e MALLEN, avoué à Lyon, 65, rue de l'Hôtel-de-Ville; à M^e MICOLIER, avoué à Lyon, rue de la Barre, 40, et à M^e GAGER, aussi avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 37, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

A LOUER joli petit appartement de quatre pièces, rue de Penthièvre, 16. Bonnes conditions.

Chute et déviation de Matrice CONTRE PREUVE PARET, rhabilleur Pl. Victoire, 4, au 1^{er}, Lyon

Cabinet de 7 à 10 h. du matin et de 3 à 5 h. du soir

D' DUCHARME 3 LYON, 3, cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. Ulcères. Electricité. — Traite par correspondance. — Cabinet de 9 à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 4 h.

13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOIERRE Succ. d'Alexandre MILLET

Maison fondée en 1800 ARTICLES RICHES & BON MARCHÉ Envoi franco d'échantillons.

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE souvent en un seul jour, des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans danger aucun, par l'emploi du SÉL des DOCTEURS VEGÉTAUX ANTISEPTIQUES de D^r EBERHART. Sur 100 malades traités par cette méthode, 14 ont guéris en 4 à 5 jours, 86 en 6 à 10 jours, 22 en 11 à 15 jours, 2 en 16 à 20 jours, 2 en 21 à 30 jours, 2 en 31 à 40 jours, 2 en 41 à 50 jours, 2 en 51 à 60 jours, 2 en 61 à 70 jours, 2 en 71 à 80 jours, 2 en 81 à 90 jours, 2 en 91 à 100 jours.

Quantité de Lingés dépareillés, tels que Serviettes, Nappes et Coupons de Toilerie de toutes sortes, dans les différentes longueurs et largeurs.

Un lot de Coupons de flanelle de toutes nuances, pour chemises, robes et gilets, depuis 0.65 le mètre.

AUX TOILES DE VOIRON 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32

APRÈS INVENTAIRE Mise en vente d'une grande quantité de Coupons et restants de Fouritures

APERÇU DE QUELQUES PRIX: Torchons pour cuisine, largeur 70 cent., le mètre... 0.30 Toile de Voiron d.-blanche, larg., 80 c., le m. 0.55, et 0.65 Toile pour drap, Voiron rousse, 100 de largeur, le mètre 0.65, 0.75, 0.85, etc. Toile supérieure Voiron, 2 m. 40 de large, lessivée, le mètre à... 2.75 Calicot cretonne pour chemises, valeur 1 fr. 20 le mètre, à 0.65.

Rare occasion pour Cafés, Restaurants, Hôtels et Logeurs.

Tous les Coupons sont marqués en chiffres connus et à prix fixes.

Cette vente durera tous les jours de la semaine.

PAPIERS PEINTS Immenses assortiments nouveaux E. MEYSONNIER, 77, avenue de Saxe (Brotteaux) Envoi d'échantillons. Prix réduits

Mise en vente de soldes et de coupons à des prix sacrifiés. — Pour ces occasions, il est urgent de fournir des mesures exactes.

Ag. Fournier, 14, r. Confort

13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOIERRE Succ. d'Alexandre MILLET

Maison fondée en 1800 ARTICLES RICHES & BON MARCHÉ Envoi franco d'échantillons.

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE souvent en un seul jour, des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans danger aucun, par l'emploi du SÉL des DOCTEURS VEGÉTAUX ANTISEPTIQUES de D^r EBERHART. Sur 100 malades traités par cette méthode, 14 ont guéris en 4 à 5 jours, 86 en 6 à 10 jours, 22 en 11 à 15 jours, 2 en 16 à 20 jours, 2 en 21 à 30 jours, 2 en 31 à 40 jours, 2 en 41 à 50 jours, 2 en 51 à 60 jours, 2 en 61 à 70 jours, 2 en 71 à 80 jours, 2 en 81 à 90 jours, 2 en 91 à 100 jours.

Quantité de Lingés dépareillés, tels que Serviettes, Nappes et Coupons de Toilerie de toutes sortes, dans les différentes longueurs et largeurs.

Un lot de Coupons de flanelle de toutes nuances, pour chemises, robes et gilets, depuis 0.65 le mètre.

AUX TOILES DE VOIRON 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32

APRÈS INVENTAIRE Mise en vente d'une grande quantité de Coupons et restants de Fouritures

APERÇU DE QUELQUES PRIX: Torchons pour cuisine, largeur 70 cent., le mètre... 0.30 Toile de Voiron d.-blanche, larg., 80 c., le m. 0.55, et 0.65 Toile pour drap, Voiron rousse, 100 de largeur, le mètre 0.65, 0.75, 0.85, etc. Toile supérieure Voiron, 2 m. 40 de large, lessivée, le mètre à... 2.75 Calicot cretonne pour chemises, valeur 1 fr. 20 le mètre, à 0.65.

Rare occasion pour Cafés, Restaurants, Hôtels et Logeurs.

Tous les Coupons sont marqués en chiffres connus et à prix fixes.

Cette vente durera tous les jours de la semaine.

MONTREUX A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART UNE VILLA ÉLÉGANTE et confortable de 18 chambres, salons et galerie vitrée Beau jardin, position magnifique, vue superbe. Écrire Agence Fournier, rue Confort, 14, Lyon, sous n^o 6988.

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

"NICE ROSE" CHARMING AND BEAUTY RESTORER Donne au teint un éclat d'ÉTERNELLE JEUNESSE !!

AUX PETITS CADEAUX Daniel COINDRE LYON - 49, Cours Vitton, 49 - LYON HORLOGERIE-BIJOUTERIE Montres, pendules et réveille matin. Orfèvrerie et joaillerie. — Réparations de toutes natures Spécialité pour Cadeaux de Fêtes

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

Plus de Cheveux Couronnés!!!

AGENCE FOURNIER 14, RUE CONFORT, LYON

SUCCURSALE DE LA COTE-D'OR SUCCURSALE DE LA DROME DIJON VALENCE

68, rue de la Liberté, 68 71, rue Saint-Félix, 71

AFFICHAGE DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE NOMBREUX EMPLACEMENTS RÉSERVÉS DANS CES DEUX VILLES

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS. — MISE SOUS BANDES CONFECTION D'ADRESSES ET EXPÉDITIONS IMPRESSIONS D'AFFICHES, CIRCULAIRES, LETTRES DE DÉCÈS, PROSPECTUS, etc., etc.

Publicité générale et sous toutes ses formes PRIX MODÉRÉS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Les Annonces sont reçues à l'Agence de Publicité Victor FOURNIER LYON - 14, Rue Confort, 14 - LYON

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

WAGON Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets aller simples et retour

Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

EN VENTE A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, GRENOBLE, MACON, DIJON, et VALENCE Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

BOURSE DE LYON Du 6 Août 1892

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares.

BOURSE DE PARIS Du 6 Août 1892

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares.

BOURSE DE LYON Du 6 Août 1892

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares.

BOURSE DE PARIS Du 6 Août 1892

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares.

BOURSE DE LYON Du 6 Août 1892

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares.

BOURSE DE LYON Du 6 Août 1892

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares.

APRÈS BOURSE Du 6 Août

Table of stock prices after the market close.

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 6 Août 1892

Table of silk prices and conditions.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS du 5 Août 1892

Table of silk prices and conditions for Aubenas.

APRÈS BOURSE Du 6 Août

Table of stock prices after the market close.

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 6 Août 1892

Table of silk prices and conditions.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS du 5 Août 1892

Table of silk prices and conditions for Aubenas.

APRÈS BOURSE Du 6 Août

Table of stock prices after the market close.

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 6 Août 1892

Table of silk prices and conditions.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS du 5 Août 1892

Table of silk prices and conditions for Aubenas.

APRÈS BOURSE Du 6 Août

Table of stock prices after the market close.

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 6 Août 1892

Table of silk prices and conditions.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS du 5 Août 1892

Table of silk prices and conditions for Aubenas.

Eviter les contrefaçons

Advertisement for CHOCOLAT MENIER, featuring an image of a chocolate bar and text about quality and price.

ETAT-CIVIL DE LYON

Advertisement for V. VERMOREL, a constructor, with an image of a machine and text about services.

Le meilleur Thé

Advertisement for THÉ DES MANDARINS, featuring an image of a tea set and text about the quality of the tea.